



# 08/19

## CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 5 septembre 2019

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 A 20H30

Sous la présidence de Monsieur François-Régis VALETTE, Maire.

- Présents :** Mesdames et Messieurs les Adjoints : Didier BONHOMME, Irène TARDIEU, Dominique LAGARDE, Jean-Baptiste PUEL et Marie-Pierre MADAULE  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Guillaume DEBEAURAIN, Farida VINCENT, Jérémie JAUZE, Nicolas DRUILHE, Michel BOUCHARDY, Sandrine GAILLARD, Jean-Pierre MAYER, Marie-José ANGLES, Chrystel JEANPIERRE (arrivée à 21h00), Bakhta KELAFI (arrivée à 20h48), Olivier RENAULT et Jean-Pierre HARDY
- Absents excusés :** Mesdames Chrystel JEANPIERRE (partie à 22h45), Claire MAYLIE, Nicole REULET, Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE, Christelle TURROQUE et Claudette SICHU  
Messieurs Olivier RENAULT (parti à 22h30), Alain PRADAL, Jean-Pierre HARDY (parti à 23h25), Alain CREGO, Anghel-Cristian GHEORGHE et Luca SERENI
- Pouvoirs :** Madame Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE à Madame Bakhta KELAFI  
Madame Claire MAYLIE à Monsieur Jean-Pierre HARDY  
Madame Nicole REULET à Madame Marie-Pierre MADAULE  
Madame Claudette SICHU à Monsieur François-Régis VALETTE  
Monsieur Alain CREGO à Monsieur Didier BONHOMME  
Monsieur Luca SERENI à Monsieur Guillaume DEBEAURAIN  
Monsieur Olivier Renault à Madame Marie-Josée ANGLES à partir de 22h30
- Secrétaire de séance :** Madame Irène TARDIEU

#### ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux des jeudis 13 juin et 4 juillet 2019
- 2- Enquête publique : 6ème modification du PLU – dossier d'autorisation environnementale et dossier Loi sur l'Eau
- 3- Charte de l'Arbre
- 4- Décision modificative n°2
- 5- Acquisition de terrain à Argento
- 6- Modification du prix de vente du lot A, allée de la Gerbière
- 7- Prix de vente du terrain de 761 m<sup>2</sup> allée de la Gerbière
- 8- Modification des prix de vente des terrains du lotissement de la Grande Ourse
- 9- Convention d'équipement avec l'EPLFPA
- 10- Convention de moyens entre la commune et l'association Go Elan Gym – régularisation détachement de personnel convention 2019 - 2020
- 11- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise et suppression d'un poste d'ATSEM principal 2ème classe

12- Compte-rendu de la Cour Régionale des Comptes pour le SICOVAL

13- Rapport d'activité du SDEHG

14- Délégation au Maire

15- Compte-rendu du Conseil de Communauté du Sicoval du lundi 9 septembre 2019

16- Questions et communications diverses

### 1 – APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES JEUDIS 13 JUIN ET 4 JUILLET 2019

Les comptes rendus des conseils municipaux des jeudis 13 juin et 4 juillet 2019 ont été approuvés à l'unanimité mais il convient de corriger celui du 13 juin sur le point N° 5 concernant les tarifs de la restauration : il convient de lire cinq abstentions et trois voix contre. Le compte-rendu du 13.06.2019 est donc approuvé avec la correction ci-dessus énoncée

### 2- ENQUETE PUBLIQUE : 6EME MODIFICATION DU PLU – DOSSIER DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DOSSIER DE DECLARATION LOI SUR L'EAU

Monsieur Dominique Lagarde, Adjoint au Maire en charge de la commission Aménagement et Urbanisme, rappelle aux membres du Conseil Municipal que plusieurs délibérations ont été prises dont :

- Celle du 17/11/2016 lançant la procédure et définissant les objectifs de la 6<sup>ème</sup> modification du Plan Local de l'Urbanisme
- Celle du 17/01/2019 établissant le contrat avec le bureau d'études et reprenant point par point toutes les modifications à apporter au PLU
- Celle du 13/06/2019 intégrant deux points supplémentaires

Il convient aujourd'hui de préciser que cette enquête publique qui aura lieu du 16/09/2019 au 16/10/2019 comprendra également le dossier de déclaration environnementale et dossier de déclaration Loi sur l'eau concernant le secteur Argento.

Cette enquête publique aura comme commissaire enquêteur Monsieur Christian MOIROT.

Les personnes associées ont été consultées et toutes les pièces administratives et de publicité sont en cours.

**➔ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité moins trois abstentions, prend bonne note de cette enquête publique portant sur :**

- **la 6<sup>ème</sup> modification du PLU,**
- **le dossier de déclaration environnementale et le dossier de déclaration Loi sur l'Eau concernant le secteur Argento.**

### 3- CHARTE DE L'ARBRE

Monsieur Jean-Baptiste Puel, Adjoint au Maire et responsable de la commission « Environnement, développement durable et cadre de vie », présente aux membres du Conseil Municipal le projet intercommunal lancé par le Sicoval sur l'élaboration d'une Charte de l'Arbre.

L'objectif est l'élaboration d'un document « cadre » en rassemblant le Sicoval et les 36 communes autour d'un engagement symbolique commun. En phase avec les volontés politiques locales, cette charte permettra de renforcer la cohésion territoriale sur la thématique paysagère et environnementale. Ce document ne représentera aucune contrainte particulière pour la commune et pourra évoluer au fil des années à venir.

Cette charte concernera l'inventaire, la protection, le développement, la pérennisation du territoire arboré public.

Le Sicoval s'engage à fédérer les 36 communes et coordonner le projet de charte de l'Arbre et à poursuivre la mutualisation des services spécialisés dans le domaine (élagage, inventaire patrimoine arboré, plan de gestion des arbres, accompagnement urbanisme...).

➔ Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à la majorité moins une abstention, acceptent :

- de participer à ce projet commun et à signer la charte de l'Arbre
- d'être attentifs sur le territoire de la commune à la thématique de l'Arbre en réalisant certaines actions incluses dans la charte.

#### 4- DECISION MODIFICATIVE N°1 VIREMENTS DE CREDITS LOTISSEMENT NEGRET ET N°2 VIREMENTS DE CREDITS BUDGET COMMUNE

##### DECISION MODIFICATIVE N°1 VIREMENTS DE CREDITS - LOTISSEMENT NEGRET

Madame Marie-José Angles, Conseillère Municipale en charge des Finances, informe le Conseil Municipal qu'il convient de faire un virement de crédits Lotissement Négret de la manière suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 7015-82 : Vente de terrains aménagés	60 400.00 €	
<b>TOTAL R 70 : Produits des services</b>	<b>60 400.00 €</b>	
R 773-82 : Mandats annulés (exerc. antérieur)		60 400.00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>		<b>60 400.00 €</b>

➔ Le Conseil Municipal unanime, accepte la décision modificative telle que présentée.

##### DECISION MODIFICATIVE N°2 - VIREMENTS DE CREDITS BUDGET COMMUNE

Madame Marie-José Angles, Conseillère Municipale en charge des Finances, informe le Conseil Municipal qu'il convient de faire un virement de crédits de compte à compte sur le budget communal de la manière suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 62878-920 : Remb. au GFP de rattachement		72 000.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>72 000.00 €</b>
D 023-920 : Virement section investissement	100 000.00 €	
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>100 000.00 €</b>	
D 202-920 : Frais doc. Urbanisme, numérisat°		21 000.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>21 000.00 €</b>
D 2313-920 : Immos en cours-constructions	21 000.00 €	
D 2313-920 : Immos en cours-constructions	100 000.00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>121 000.00 €</b>	
D 6615-920 : Intérêts c/courants, dépôts		11 500.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>		<b>11 500.00 €</b>
D 673-920 : Titres annulés (exerc.antér.)		16 500.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>16 500.00 €</b>
R 021-900 : Virement de la section de fonct	100 000.00 €	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>	<b>100 000.00 €</b>	

➔ Le Conseil Municipal unanime, accepte la décision modificative telle que présentée.

#### 5- ACQUISITION DE TERRAIN A ARGENTO

Un particulier vend à la Commune d'Auzeville-Tolosane, sur sa parcelle AB 11 une bande de terre de 5 m de large longeant partiellement la parcelle AB 10 (sur environ 20 m) et la parcelle AB 12 (sur environ 95 m).

La surface totale de cette bande de terre est estimée entre 550 et 600 m<sup>2</sup>.

Cette bande de terre située sous la ligne haute tension est inconstructible. Elle est destinée à recevoir les réseaux assainissement et pluvial consécutifs à la viabilisation d'une partie des terrains de la phase 2 d'Argento.

L'Avis des Domaines du 11 juin 2019 pour ce terrain acheté par la Commune d'Auzeville-Tolosane indiquait une valeur vénale de 6 000 € HT soit 7 200 € TTC. L'accord sur le prix d'acquisition par la Commune a été acté à 9 000 € TTC pour environ 600 m<sup>2</sup>.

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, accepte cette proposition.**

#### **6- OBJET : MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU LOT A, ALLEE DE LA GERBIERE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que lors du vote du Budget Primitif 2019, il a été prévu la vente de terrains diffus appartenant à la Commune sur le budget annexe « vente de terrains ».

Par délibération en date du 14/06/2019, il avait été décidé la vente de 2 terrains dont la surface de chacun d'entre eux serait comprise entre 500 m<sup>2</sup> et 650 m<sup>2</sup>, terrains qui seraient pris sur la parcelle cadastrée AC 201, située allée de la Gerbière.

Le prix de ces terrains avait été fixé suivant avis des Domaines du 30/05/2018, actualisé le 25/06/2019 au prix de 300 € HT/m<sup>2</sup>.

Or il s'avère que sur le lot A, la proximité de l'antenne-relais de l'opérateur Telecom Orange constitue une nuisance entraînant une décote du terrain.

En conséquence, le prix de vente est fixé à 150 000 € HT soit 180 000 € TTC.

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité moins une abstention, accepte de vente de ce terrain au prix indiqué ci-dessus.**

#### **7- OBJET : PRIX DE VENTE DU TERRAIN DE 761 M<sup>2</sup> ALLEE DE LA GERBIERE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que lors du vote du Budget Primitif 2019, il a été prévu la vente de terrains diffus appartenant à la Commune sur le budget annexe « vente de terrains ».

Il convient donc aujourd'hui de délibérer sur le prix de vente du terrain de 761 m<sup>2</sup> situé allée de la Gerbière, objet de la DP 03103519C0024 suivant avis des Domaines du ..... soit 158 500 € HT (190 200 € TTC).

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité moins trois abstentions, accepte la vente de ce terrain au prix indiqué ci-dessus.**

#### **8- OBJET : MODIFICATION DES PRIX DE VENTE DES TERRAINS DU LOTISSEMENT DE LA GRANDE OURSE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que lors du vote du Budget Primitif 2019, il a été prévu la vente de terrains diffus appartenant à la Commune sur le budget annexe « vente de terrains ».

Par délibération en date du 16/05/2019 le prix de vente des 3 terrains situés Allée de la Grande Ourse avait été fixé suivant avis des Domaines du 24/04/2019 :

- Lot 1 : environ 613 m<sup>2</sup> au prix de 177 000.00 € HT
- Lot 2 : environ 744 m<sup>2</sup> au prix de 223 000.00 € HT
- Lot 3 : environ 634 m<sup>2</sup> au prix de 190 000.00 € HT

Or il s'avère que différentes contraintes et servitudes ont dû être mises en place.

En conséquence, les nouveaux prix sont les suivants pour les lots 1 et 2 :

- Lot 1 : environ 600 m<sup>2</sup> au prix de 170 000 € HT
- Lot 2 : 745 m<sup>2</sup> au prix de 205 000 € HT

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité moins trois abstentions, accepte ces ventes de terrains aux prix indiqués ci-dessus.**

#### 9- CONVENTION D'EQUIPEMENT AVEC L'EPLFPA

Madame Bakhta Kelafi, Conseillère municipale responsable adjointe de la commission « Sports, Loisirs, Jeunesse et Vie étudiante » présente un projet de convention mis en place entre Monsieur le Maire d'Auzeville, représentant de la Commune d'Auzeville-Tolosane, Monsieur le Président du Conseil Régional, représentant de la Collectivité propriétaire, Monsieur le Directeur de l'EPLFPA et Proviseur du Lycée Agricole d'Auzeville afin que la commune d'Auzeville-Tolosane utilise les structures sportives de l'EPLFPA en dehors des heures de formation.

Cette convention entre dans un cadre plus général d'échanges et de relations que la commune d'Auzeville et l'EPLFPA « Cité des sciences vertes » ont su instaurer.

L'organisateur utilisera les structures sportives (grande salle du gymnase avec mur d'escalade, petite salle du gymnase et terrains de rugby et de foot) et voies d'accès du lycée agricole d'Auzeville en vue d'activités sportives.

Convention de 5 ans sur la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2024.

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, accepte le renouvellement de ladite convention et charge Monsieur le Maire de la signer.**

Un deuxième point est évoqué concernant la rénovation des sols du gymnase.

Après discussion, un accord de principe est proposé selon des modalités à discuter sur le montant d'une participation communale pour les sols accueillant les personnes à mobilité réduite.

#### 10- CONVENTION DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION GO ELAN GYM – REGULARISATION DETACHEMENT DE PERSONNEL CONVENTION 2019 – 2020

Monsieur Nicolas Druilhe, Conseiller municipal responsable adjoint de la commission « Sports, Loisirs, Jeunesse et Vie étudiante », rappelle que, conformément à la délibération votée le 19 décembre 2009 acceptant le principe de la signature d'une convention de moyens avec les associations culturelles et sportives de la commune, Monsieur Didier Bonhomme, Adjoint au Maire en charge de la commission « Sport, Loisirs, Jeunesse et Vie Etudiante » présente aux membres du Conseil Municipal, la convention de moyens 2020 déposée par l'association Go Elan Gym.

➔ **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, décide de régulariser la situation au regard du détachement de personnel pour l'association GO ELAN GYM et de rembourser la somme de 13 350.64 € pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019.**

#### 11- CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 2<sup>EME</sup> CLASSE

Suite à la réussite de l'examen professionnel d'Agent de maîtrise d'un agent titulaire d'un poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **la création d'un poste d'Agent de maîtrise** à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019,
- **la suppression d'un poste d'ATSEM Principal de 2<sup>ème</sup> classe** à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :**

- **autorise** Monsieur le Maire à **créer un poste d'Agent de maîtrise** à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019,
- **autorise** Monsieur le Maire à **supprimer un poste d'ATSEM Principal de 2<sup>ème</sup> classe** à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.
- **autorise** en conséquence Monsieur le Maire à **signer** l'arrêté correspondant,
- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent sont inscrits au budget communal 2019.

## 12- COMPTE-RENDU DE LA COUR REGIONALE DES COMPTES POUR LE SICOVAL

Les points suivants sont notés :

### **Attribution de compensation :**

L'article 1609 nonies C du CGI, en vigueur en 2012, prévoit que si le montant de l'attribution de compensation peut être librement déterminé (moyennant un vote à l'unanimité, recueilli en 2012), voire révisé, elle ne saurait être modifiée chaque année en fonction d'une ou plusieurs variables prédéterminées.

La chambre relève, par ailleurs, l'existence d'une modalité particulière de gestion, complexe et peu lisible pour les élus, qui concernait une seule commune : les charges pour l'utilisation d'équipements intercommunaux qu'elle devait verser annuellement étaient prélevées mensuellement par l'EPCI par compensation sur la DSC

### **LES ZONES D'ACTIVITÉ**

Les principaux parcs d'activité

Recommandation :

Recenser les opérations terminées dans les zones d'activité et intégrer leur résultat de clôture dans les comptes de l'établissement.

### **LE PROJET DE CONNEXION DE LA LIGNE B**

La part des investissements sur le territoire du Sicoval s'élevait dans le plan de financement de 2017 à 256 M€ sur un montant total d'investissements de 3,122 Md€<sup>20</sup>, déduction faites des diverses subventions, soit 8,1 %. Ce ratio, appliqué au besoin supplémentaire de financement (80,6 M€), amène le Sicoval à mobiliser, de façon progressive, une contribution exceptionnelle de l'ordre de 6,6 M€ qui s'ajoute à sa contribution statutaire de 1,1 M€, soit à l'horizon 2030 une contribution totale de près de 7,7 M€ par an. Une augmentation strictement statutaire (+ 3,45 % annuel) porterait la contribution du Sicoval à 1,831 M€ à l'horizon 2030.

### **RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES (ROD2)**

<sup>(49)</sup>

Le temps de travail des agents reste donc inférieur à la durée légale, puisqu'il s'établit à 1 554 heures par an pour les agents permanents à temps complet au lieu de 1 607 heures. Le nombre d'heures non effectuées représente 25 ETP.

La capacité de désendettement du Sicoval (budget principal), qui se situait en moyenne à trois années de 2012 à 2015, s'est établie à 18 années en 2016, et a été ramenée à 9 années en 2017.

Elle est très supérieure à la moyenne nationale des groupements à fiscalité propre qui évolue entre 4,2 années en 2012 et 4,6 années en 2015(35), et se rapproche du plafond national de référence concernant la capacité de désendettement fixé à 12 ans pour les EPCI à fiscalité propre (36).

**La chambre relève plusieurs éléments de fragilité** : la rigidité importante des charges de personnel et leur dynamisme dans les années à venir compte tenu de la pyramide des âges, les marges de manœuvre des recettes fiscales, dont la progression ne peut résulter que de la croissance des bases, l'incidence de la prise en compte des déficits des zones d'activité clôturées. Dans ce contexte, la chambre suggère à l'EPCI de renforcer ses outils de pilotage et d'accorder une attention particulière au suivi des principaux ratios financiers.

## 13- RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEHG

### **I – Rapport d'activité**

Le rapport d'activité 2018 du SDEHG peut être téléchargé sur le site internet, [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr), rubrique « Rapports d'activité ».

## **II – Information : fonds de concours**

### ➤ **A ce jour :**

L'ensemble des **participations versées par les communes** pour les **travaux réalisés par le SDEHG** sont :

- imputées en **section de fonctionnement** des budgets des communes à l'article « 6654 Contribution aux organismes de regroupement »
- encaissées au compte « 74748 Participations – autres communes » du SDEHG en **section de fonctionnement**.

### ➤ **Désormais :**

La loi de finances du 28 décembre 2018 permet la mise en œuvre de **fonds de concours** entre les communes et un syndicat d'énergie pour les travaux d'éclairage public induisant des **économies d'énergie**.

Les participations communales de ces travaux versés au SDEHG pourraient être imputées en **section d'investissement** des budgets communaux au compte « **2041\*\* subvention d'équipement** ».

Ce dispositif va être proposé au comité syndical du 15 octobre pour mise en œuvre au SDEHG.

La liste des travaux éligibles au dispositif des fonds de concours concerne :

- **les travaux d'électrification,**
- **les travaux de rénovation d'éclairage public avec économies d'énergie,**
- **les travaux d'extension d'éclairage public utilisant des technologies à faible consommation d'énergie,**
- **les travaux de feux tricolores permettant de réguler le trafic et donc de limiter les gaz à effet de serre.**

En sont exclus (car n'induisent pas d'économies d'énergie) :

- les travaux d'éclairage de terrain de sport
- les travaux de coffrets-prises
- les travaux d'effacement de réseaux télécom.

Les fonds de concours seront soumis à des délibérations concordantes entre le SDEHG et les communes.

Les projets de délibérations du SDEHG relatifs aux affaires de travaux éligibles aux fonds de concours qui seront transmis mentionneront la possibilité de versement de la participation communale par le biais des fonds de concours.

## 14- DELEGATION AU MAIRE

LTI votée par délibération en date du 13/12/2018		disponible 800 000.00 €
04/01/2019	-800 000.00	0.00 €
	-800 000.00	0.00 €

LTI votée par délibération en date du 14/06/2018		disponible 500 000.00 €
27/07/2018	-150 000.00	350 000.00 €
20/09/2018	-200 000.00	150 000.00 €
29/01/2019	-100 000.00	50 000.00 €
06/05/2019	-30 000.00	20 000.00 €
	-480 000.00	20 000.00 €

## UTILISATION CARTE ACHAT PUBLIC : néant

### 15 - COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU SICOVAL DU LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

#### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance du 9 septembre 2019
    - Désignation du secrétaire de séance
- Information : rapport d'activités 2018 du Sicoval

1 - Jacques OBERTI

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Déménagement du Siège du Sicoval et de son annexe... Pyrène

2 - Christophe LUBAC

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service urbanisme planification : Communes Baziège et Montgiscard – ZAC du Rivel - Procédure de Déclaration d'Utilité Publique et autorisations environnementales uniques - Approbation du dossier d'enquête unique

3 - Béatrix HEBRARD DE VEYRINAS

Direction Finances / Service comptabilité : Débat d'Orientation Budgétaire 2020 des budgets Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et Halte-Répit

4 - Béatrix HEBRARD DE VEYRINAS

Direction Soutien à l'Autonomie : DM n°2 : budget Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

5 - Bernard DUQUESNOY

Direction Finances / Service finances et fiscalité : Modification de la base minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises 2020

6 - Gérard BOLET

Direction Cohésion Sociale / Service mixité de l'habitat : Plateforme de rénovation énergétique Rénoval - Convention de partenariat Sicoval / ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) - Avenant 3 à la convention de partenariat Sicoval / Soleval

7 - Gérard BOLET

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service écologie territoriale et énergie : Prise de participation dans la société coopérative d'intérêt collectif ICEA

8 - Gérard BOLET

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service écologie territoriale et énergie : Participation au dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

9 - Gérard BOLET

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service écologie territoriale et énergie : Participation du Sicoval à la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne Ariège

10 - Gérard BOLET

Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service transports et déplacements : Participation du Sicoval à la 18ème Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2019



11 - Jacques OBERTI  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service urbanisme planification : Ramonville Saint-Agne - Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Avis du Sicoval sur le projet de PLU arrêté

12 - Christophe LUBAC  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service urbanisme planification : Convention de projet tutoré étudiants ENSAT - Gestion des espaces de transition ou de contact entre espaces agricoles et espaces urbains

13 - Laurent FOREST  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Établissement Public Foncier Local du Grand Toulouse - Réajustement des durées de portage sur les biens confiés à l'EPFL

14 - Christophe LUBAC  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Ramonville Saint-Agne - SCI place du Canal - Cession d'un terrain

15 - Laurent FOREST  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Établissement Public Foncier Local du Grand Toulouse - Plan Pluriannuel d'Intervention Foncière 2017-2021 - Actualisation de l'enveloppe financière et nouvelle ventilation entre le SICOVAL et les communes

16 - Christophe LUBAC  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Deyme - Parc d'activités des Monges – Vente de terrain à la société YMTV

17 - Christophe LUBAC  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Labège - Société Fibre 31 - Mise à disposition d'un terrain

18 - Christophe LUBAC  
 Direction Aménagement Urbanisme Habitat / Service action foncière : Commune de Castanet-Tolosan : délégation de l'exercice du droit de préemption urbain simple et renforcé au Sicoval

19 - Laurent CHERUBIN  
 Direction du Développement et de l'Animation Economique : Déplacement d'une délégation du SICOVAL à Granby sur les thématiques « éco-responsabilité des parcs » et « industrie du futur 4.0 »

20 - Laurent CHERUBIN  
 Direction du Développement et de l'Animation Economique : Convention de partenariat Sicoval/Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne 2019

21 - Bernard DUQUESNOY  
 Direction Finances / Service comptabilité : Avenant 1 - Convention de fonds de concours Castanet (Projet Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

22 - Bernard DUQUESNOY  
 Direction Finances / Service finances et fiscalité : Garantie d'emprunt pour la SPL ENOVA Aménagement – Caisse d'Epargne : prorogation d'un prêt relais

23 - Bernard DUQUESNOY  
 Direction Finances / Service finances et fiscalité : Subvention aux Associations 2019 - Tranche 3

24 - Claudia FAIVRE  
 Direction Cohésion Sociale / Service mixité de l'habitat : Syndicat Mixte Accueil des Gens du Voyage en Région Occitanie - Maneo - Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées

25 - Karine ROVIRA  
 Direction Cohésion Sociale / Service solidarité, prévention et accompagnement : Stage d'initiation au baby-sitting : proposition de reconduction du dispositif

26 - Michèle GARRIGUES  
 Direction des Infrastructures et Réseaux / Service gestion domaine public : Convention de fonds de concours : déviation réseaux eau potable - Sicoval / commune de Vieille-Toulouse

27 - Laurent CHERUBIN  
 Direction Administration Générale / Service commande publique : Ramassage du courrier sur le site de Labège Enova 2019-2023

28 - Catherine GAVEN  
 Direction Administration Générale / Service commande publique : Gestion et animation de services sociaux, récréatifs et d'éducation 2019-2021

29 - Bruno MOGICATO  
 Direction Administration Générale / Service assemblées et moyens généraux : Délibérations du Bureau et Décisions Déléguées du président prises par délégation du Conseil de Communauté pour la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

30 - Jean-François ROUSSEL  
 Direction Administration Générale / Service assemblées et moyens généraux : Entretien et réparation de véhicules légers, poids lourds et matériel agricole – Tarifs

31 - Jacques OBERTI  
 Direction Générale Adjointe Ressources / Service Gestion relation population : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics locaux

32 - Jacques OBERTI

Direction Générale Adjointe Ressources / Service Gestion relation population : Information : Présentation du Rapport d'activité 2018-2019 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

33 - Jacques OBERTI

Direction Administration Générale / Service affaires juridiques assurances : Désaffectation par anticipation du bâtiment communal affecté à la compétence Action Sociale – ALSH Castanet-Tolosan - Annule et remplace la délibération S201907005

34 - Bruno MOGICATO

Direction des Ressources Humaines : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade dans les cadres d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs et des éducateurs territoriaux de jeunes enfants

35 – Bruno MOGICATO

Direction des Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs

## **Compte rendu du conseil de communauté du 9 septembre 2019 :**

### **1) Déménagement du siège du Sicoval et de son annexe Pyrène**

L'emplacement du terminus de la ligne « TAE », des parkings nécessaires à son succès, de la future gare multimodale et de la base de vie du chantier rendent nécessaire la libération des terrains de tout bâtiment pour fin 2021 (+ou – 6 mois), et donc le déménagement de l'ensemble des équipes pour au plus tard avril 2021 ((+ou – 6 mois).

Besoins du siège : 4500m<sup>2</sup>

Au-delà de l'arrivée du métro, ce déménagement devient indispensable compte tenu du vieillissement des locaux.

Une des solutions : trouver un bâtiment compatible avec les besoins du Sicoval ;

A ce jour, un seul bâtiment correspond aux besoins : le bâtiment « Diagonal » proche de la RD916 ; Ce bâtiment à usage exclusif de bureaux, qui offre 4470m<sup>2</sup> est actuellement en rénovation.

S'en suit un débat sur l'opportunité de ce choix...

En effet, C. Ducert, président du Sicoval en 2014-2015 avait fait acheter le siège de la société Magnus, un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> au prétexte qu'il deviendrait le futur siège du Sicoval. En attendant il a été loué à l'IOT Valley au prix de 20 € le m<sup>2</sup> alors que le prix des locations s'étale entre 90 € et 150 € le m<sup>2</sup>. Cela revient à apporter une subvention annuelle réelle à l'IOT Valley d'au moins 350 000 € par an. Bien qu'arrivant au terme de son bail commercial l'IOT Valley ne veut pas déménager. On comprend bien pourquoi. En conséquence le président et le Bureau du Sicoval nous ont proposé de louer par un bail commercial l'immeuble Diagonal au prix de 110 € le m<sup>2</sup>.

Validation de ce projet par 1 contre (F.R. Valette) et 4 abstentions (dont Claudy Sichi).

### **2) Approbation du dossier d'enquête unique : « communes de Baziège et Montgiscard : ZAC du Rivel »**

Après 6 mois d'études et d'échanges avec les services instructeurs, le dossier d'autorisation environnementale a été complété :

\* sur l'autorisation au titre de la loi sur l'eau,

\* Sur la dérogation : « espèces protégées »,

\* Sur les problématiques agricoles.

Vote sur l'approbation du dossier d'enquête unique complété : 1 contre et 1 abstention

### **3) Débat d'orientation budgétaire 2020 des budgets « Service d'Aide et d'accompagnement à domicile et Halte Rêpit »**

Le vote du Budget prévisionnel est précédé d'un DOB pour chacun des budgets.

Cette année, le SSIAD est soumis à la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'agence régionale de santé (ARS) ; il prévoit sur les 5 années à venir un prévisionnel des recettes et des dépenses et la mise en œuvre d'une gestion financière équilibrée.

Cette démarche modifie les modalités de vote ainsi que le calendrier budgétaire pour cette structure ; en conséquence, le DOB et le budget du SSIAD seront soumis à délibération en décembre.

### **4) Décision Modificative au Budget Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile » :**

Cette DM a pour objet de procéder à un changement de groupe pour déterminer la régularisation des frais de déplacement.

Vote : unanimité

**5) convention de partenariat « Sicoval/ADEME » :**

L'ADEME propose au Sicoval de signer une nouvelle convention pour financer la plateforme de rénovation énergétique.

Vote : unanimité

**16- QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

Monsieur Michel Bouchardy évoque l'épandage de pesticides aux abords des habitations. Il est décidé de faire un état des lieux des habitations situées près des parcelles cultivées sur la commune d'Auzeville-Tolosane et de débattre de cette question au prochain Conseil Municipal.

**La séance est levée à 23h30.**

FR Valette

D. Bonhomme

I. Tardieu

D. Lagarde

JB. Puel

MP. Madaule

G. Debeaurain

F. Vincent

J. Jauze

N. Druilhe

M. Bouchardy

S. Gaillard

JP Mayer

MJ Angles

Ch. Jeanpierre

B. Kelafi

O. Renault

JP Hardy